

	Membres parents d'élèves:	Présent	Absent
1	Mme Marie-Josée Lapointe	*	
2	Mme Marie-Cécile Ermine	*	
3	Mme Diane Ménard	*	
4	Mme Nathalie Champagne	*	
5	M. François Marceau	*	
	Mme Dorothy Spinks (substitut)		
	Membres représentants du personnel :		
6	M. Stéphane Lemay – TES LC	*	
7	Mme Émilie de Lange - Ergothérapeute		*
8	Mme Anie Maisonneuve – Enseignante LC	*	
9	Mme Joan Chartier – TES H	*	
10	M. Olivier Lefrançois – Enseignant H-LC-JM	*	
	Membre de la communauté :		
11			
	Représentant de la direction :		
	Mme Catherine Lachaine, directrice	*	
	Mme Edlène Érizias, directrice adjointe	*	
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative		*
	Invités :		
	M. François Fortin		
	M. Sylvain Lessard		

École Irénée-Lussier et Annexes

Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date : 17 octobre 2017
19h00, Bâtiment Hochelaga**

POINTS	A) Approuver D) Décider	AC) Accepter I) Informer	AD) Adopter P) Proposer	C) Consulter S) Secondar	Minutage	Responsable	Suivis
<i>Ouverture de l'assemblée</i>	La rencontre débute à 19h03.						
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Mme Marie-Josée Lapointe.						
<i>Vérification du quorum</i>	Le quorum est atteint.						
<i>Secrétaire pour la réunion du 17 octobre 2017</i>	Mme Marie-Josée Lapointe						
1. Mot de bienvenue de la présidente (I)	Mme Lapointe souligne la semaine des directions d'établissement et remercie Mmes Lachaine et Érizias ainsi que leurs collègues absentes pour tout leur travail. Elle les assure du soutien du Conseil d'établissement.				2 min	Mme Lapointe	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Olivier Lefrançois et secondée par M. Stéphane Lemay avec les ajouts ou modifications suivants : Ajout du point 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2017. Les points qui suivent sont décalés. Ajout au point Varia : 15.1 Protocole de mesures de contrôle. L'ordre du jour est adopté.				2 min	Mme Lapointe	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2017 (AD)	Les membres font la lecture du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2017. Quelques coquilles sont à corriger. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marie-Josée Lapointe et secondée par M. Stéphane Lemay. Le procès-verbal est adopté.				10 min.	Mme Lapointe	Mme Lachaine s'assurera de la correction des coquilles et acheminera le procès-verbal aux membres.
4. Régie interne (C)	Mme Lapointe indique que le Comité de parents de la CSDM proposera un modèle de régie interne pour les écoles. Dans ce contexte, elle attendra ce canevas pour la révision de la régie interne de l'École, à moins que ce dernier tarde à être diffusé. Elle mentionne que dans la mesure du possible, les membres recevront l'ordre du jour et les documents afférents aux rencontres cinq jours ouvrables avant celles-ci, afin de permettre aux membres de faire la lecture des documents et se préparer aux échanges. Mme Lapointe indique souhaiter une plus grande communication entre le Conseil d'établissement et la communauté éducative de l'École. Elle propose que les ordres du jour et procès-verbaux des rencontres du Conseil d'établissement soient déposés sur le site Web de l'École, et qu'une adresse courriel « ilussier.ce@csdm.qc.ca » soit mise en place. Par la suite, un envoi sera fait à la communauté éducative pour présenter le nouveau Conseil				10 min	Mme Lapointe	Mme Lachaine s'assurera que les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres de la dernière année soient déposés sur le site Web de l'École, et que l'adresse courriel soit activée. Mme Lapointe

	<p>d'établissement, indiquer les dates des rencontres, mentionner que les ordres du jour et procès-verbaux des rencontres de la dernière peuvent être trouvés sur le site Web de l'École et que le Conseil d'établissement peut être rejoint par courriel.</p> <p>Concernant la rédaction des procès-verbaux, Mme Lapointe propose une alternance du rôle de secrétaire entre les membres. Mme Lachaine indique peut-être connaître une ressource externe bénévole très qualifiée qui pourrait rédiger les procès-verbaux. Les membres souhaitent que Mme Lachaine explore cette possibilité.</p> <p>M. Lemay suggère d'utiliser le TBI pour projeter l'ordre du jour et les documents afférents lors des rencontres et ainsi diminuer l'utilisation du papier. Les membres sont d'accord pour obtenir des copies papier des documents sur demande seulement.</p>			<p>préparera l'envoi à la communauté éducative. Mme Lachaine contactera la personne bénévole pour déterminer son intérêt à rédiger les procès-verbaux.</p>
5. Calendrier des rencontres (AD)	<p>Mme Lapointe propose un calendrier des rencontres pour 2017-2018. Elle propose un total de 9 séances pour l'année compte tenu des multiples dossiers à traiter. Elle suggère une alternance des lieux de rencontre avec les bâtiments de Jeanne-Mance et Le Caron. Les membres sont en faveur d'une telle approche.</p> <p>L'adoption du calendrier des rencontres 2017-2018 est proposée par M. François Marceau et secondée par M. Olivier Lefrançois.</p> <p>Le calendrier est adopté.</p>	15 min	Mme Lapointe	Mme Lachaine acheminera le calendrier adopté aux membres.
6. Général - école	Aucun point à discuter.			
7. Budget				
7.1 Résultats financiers au 30 juin 2017 (I)	<p>Mme Lachaine indique que le déficit cumulé de l'école augmente de 1M\$ par année, ce dernier ayant atteint 7 225 000\$ au 30 juin 2017. Ceci démontre la non-adéquation entre les besoins de nos élèves et la structure de financement du gouvernement pour notre école. Le déficit est entièrement expliqué par un plan d'effectifs qui est nettement insuffisant pour les besoins de l'école et la nécessité d'entretenir trois bâtiments. L'école a toutefois bénéficié de 200 000\$ de l'aide inter-école. Le départ des élèves sourds aura également un impact sur le budget de cette année.</p>	10 min	Mme Lachaine	
7.2 Présentation d'un projet au fond 4 (AD)	<p>M. François Fortin présente le projet spectacle Hommage 2018 /100 ans qui aura lieu le 15 juin 2018 à 13h45. Le projet vise à monter un spectacle hommage pour nos 23 finissants 2018 et pour souligner les 100 ans du bâtiment Hochelaga. Plus de 100 jeunes des trois bâtiments seront touchés par le projet, qui nécessite un budget de 5 220\$, soit environ 52.25\$ par jeune. M. Fortin est invité par le Conseil d'établissement à rendre le projet le plus inclusif possible, afin que le plus grand nombre d'élèves puissent y participer.</p>	10 min	Mme Lachaine	
	<p>Le fonds 4 permettant cette dépense, Mme Marie-Josée Lapointe propose de financer le projet grâce au fonds 4, et la proposition est secondée par M. François Marceau.</p>			

	La proposition est adoptée.			
8. Vie de l'école				
8.1 Sorties éducatives – processus de demandes de sorties par l'équipe-école (I)	Mme Érizias présente le nouveau formulaire pour les demandes de sorties par l'équipe-école. Celui-ci peut être rempli électroniquement et acheminé par courriel. Mme Lapointe précise que les demandes de sorties doivent être adoptées par le Conseil d'établissement avant qu'elles aient lieu.	10 min	Mme Érizias	
8.2 Sorties éducatives à approuver (AD)	Mme Érizias présente les sorties prévues et souligne l'excellent partenariat de l'école avec le YMCA. Mme Marie-Josée Lapointe propose les sorties, et la proposition est secondée par M. Olivier Lefrançois. La proposition est adoptée.	5 min	Mme Érizias	
9. Dossiers institutionnels	Aucun point à discuter.			
10. Comité Avenir (point statuaire en suivi)				
10.1 Présentation de Sylvain Lessard, chargé de projet des ressources matérielles (I)	M. Lessard, chargé de projet depuis 6 ans à la CSDM, rencontre le Conseil d'établissement pour la première fois. Il a été responsable de l'agrandissement de plusieurs écoles et est chargé de la conception de la nouvelle école Irénée-Lussier. Un autre chargé de projet sera responsable de la construction par la suite. M. Lessard est actuellement à clarifier les besoins qu'il transmettra aux architectes et ingénieurs qui seront retenus d'ici la fin de 2017. M. Lessard n'est présentement pas à temps plein sur le projet, mais le sera sous peu. Il a déjà rencontré le Comité Avenir de l'École pour discuter des fiches techniques pour les locaux et les diagrammes fonctionnels entre ceux-ci. Mme Lapointe demande si le projet nécessite le dépôt d'un dossier d'affaires auprès du gouvernement. M. Lessard répond que non, le projet ne requiert qu'un dossier d'opportunité déjà approuvé par le ministère. Mme Lachâîne indique qu'elle a reçu un appel de Mme Harel-Bourdon concernant un passage piétonnier entre les rues de Rouen et Hochelaga qui serait souhaité par M. Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La CSDM a indiqué à M. Ménard que tous les mètres carrés d'espace étaient nécessaires au projet de l'école. M. Lessard indique qu'une concertation sera toutefois nécessaire avec l'arrondissement puisque le bâtiment sera de 4 étages, ce qui nécessite un statut de projet particulier.	20 min	Mme Lapointe	
	Mme Lapointe demande si le projet aura des aspects de développement durable comme une certification LEED. M. Lessard indique que le bâtiment sera climatisé et que la géothermie sera utilisée, mais que l'évaluation de certifications de type LEED est nécessaire, car celles-ci ne			

	<p>permettent pas de crédits additionnels. M. Lessard mentionne toutefois que des études sur la circulation seront effectuées.</p> <p>Mme Lapointe souhaite savoir si les conditions spéciales indiquées à la page 21 du Dossier d'opportunité du 26 octobre 2016 sont toutes financées. En effet, un montant de 51 900 \$ (modèle réduit d'appartement, poste d'écoute, etc.) n'est pas inclus dans le coût total du projet. M. Lessard se renseignera à ce sujet.</p> <p>Mme Lachaine informera le Conseil d'établissement des rencontres avec M. Lessard et le Comité Avenir et indique que si les membres sont intéressés et disponibles, ils sont les bienvenus.</p>			M. Lessard vérifiera si les conditions spéciales sont toutes financées.
<p>11. Comité de parents de la CSDM</p> <p>11.1 Consultation sur les calendriers scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 (C)</p>	<p>Mme Lapointe indique qu'une consultation est en cours par le Comité de parents concernant les calendriers scolaires des années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.</p> <p>M. Lefrançois indique qu'il serait grandement apprécié si les semaines de relâche de la CSDM pouvaient être arrimées avec celles des autres commissions scolaires des banlieues de Montréal. En effet, plusieurs employés travaillant à la CSDM ont des enfants scolarisés en banlieue (ou l'inverse) et leurs semaines de relâche ne coïncident que très rarement.</p> <p>M. Lefrançois mentionne que le calendrier FGJ 2018-2019 comprend deux journées pédagogiques à la rentrée en août 2018 et quatre à la fin de l'année en juin 2019. Toutefois, pour les autres années, le calendrier comprend trois journées pédagogiques à la rentrée en août et trois à la fin de l'année. Il recommande que le calendrier 2018-2019 comprenne trois journées pédagogiques à la rentrée en août 2018 et trois à la fin de l'année en juin 2019. Les membres indiquent que ce serait encore mieux pour notre école si nous avions quatre journées pédagogiques à la rentrée et deux à la fin de l'année. En effet, l'équipe de notre école spécialisée nécessite au moins trois jours pour se préparer à accueillir nos élèves différents et idéalement quatre.</p> <p>Finalement M. Lefrançois souligne que le calendrier FGJ 2020-2021 prévoit un congé de Noël du 21 décembre au 1er janvier, avec un retour en classe le 4 janvier. Ceci apparaît un retour à l'école trop rapide pour nos élèves suite aux festivités du Jour de l'An, leur laissant peu de temps pour la récupération nécessaire après le temps des Fêtes. Les membres recommandent un congé du 23 décembre 2020 au 6 janvier 2021.</p>		Mme Lapointe	Mme Lapointe enverra les commentaires du Conseil d'établissement au Comité de parents.
12. Fondation Les Petits Rois (I)	La soirée de financement de la Fondation aura lieu le mercredi 25 octobre prochain. Plusieurs membres de l'équipe-école seront présents comme bénévoles.			
13. Communication des commissaires (I)	Aucun point à discuter.		Mme Lapointe	
14. Courrier (I)	Aucun point à discuter.		Mme Lapointe	

15. Varia 15.1 Protocole de mesures de contrôle (I)	Mme Lachaine souligne le travail exceptionnel effectué par Mme De Lange, ergothérapeute de l'école pour rédiger un protocole de mesures de contrôle en fonction des encadrements légaux et comprenant les besoins de notre milieu. Le document sera envoyé aux membres par courriel et une présentation de Mme De Lange sera prévue à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.			Mme Lachaine enverra le protocole de mesures de contrôle aux membres par courriel, et une présentation sera prévue à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.
16. Date des prochaines rencontres (I)	La prochaine rencontre est prévue le 14 novembre 2017 à 19h à l'annexe Jeanne-Mance.		Mme Lapointe	
17. Clôture de la rencontre	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, la présidente propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21h15.		Mme Lapointe	

Signé par : _____
Secrétaire de la réunion

Présidente du Conseil d'établissement

Direction de l'école

Date